

Procès-verbal de l'assemblée générale mercredi 22 mai 2024 à 18h30

Local des Amis de la Cité

Présences et excusé·e·s

31 personnes sont présentes, dont 11 membres du comité ou représentant des institutions.

28 personnes se sont excusées.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 juin 2023

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est approuvé sans relecture.

2. Rapport du président

Évènements marquants

Le président débute son rapport en évoquant la commémoration du 125^e anniversaire de notre association, événement qui a marqué un moment fort de nos activités. Pour 2023-2024, c'est le Musée historique qui a vécu une année exceptionnelle avec l'exposition Frontières, marquant le 100^e anniversaire du traité de Lausanne, qui a redéfini les frontières de la Turquie et dont les retombées se font encore sentir dans la géopolitique du 21^e siècle.

Capsules vidéo

Nous avons compté sur les capsules vidéo, ces petits films drôles qui évoquent en décalé les objectifs de l'AML, pour attirer de nouveaux membres. Le comité est plutôt déçu de ce côté, mais il ne s'avoue pas vaincu et espère trouver de nouvelles opportunités pour les mettre en valeur. Les capsules sont accessibles sur la page principale du site de l'AML et sont diffusées sur l'écran de l'accueil du MHL.

Mémoire Vive

Certaines mauvaises nouvelles se muent en avantages. C'est le cas de la disparition de la revue *Mémoire Vive* pour laquelle nous avons provisionné une importante somme qui nous est dès lors revenue en retour. Cela nous a permis d'être particulièrement généreux pour soutenir les activités du MHL.

Le comité a par ailleurs souhaité que tous les numéros parus puissent être numérisés et mis en ligne pour consultation. Notre secrétaire Hélène Rappaz et Laurent Pizzotti ont déjà entrepris des démarches pour réaliser cette opération.

Achats et dons

En 2021, les TL ont fait don au MHL de leur fonds photographique. Le traitement de ce fonds implique un gigantesque travail de tri, d'analyse et de numérisation, qui a nécessité l'engagement de personnel supplémentaire. Après avoir déjà accordé un soutien en 2021, l'AML a accepté d'apporter un soutien supplémentaire, non sans maugréer à l'idée de financer un salaire, alors que nos fonds devraient servir à acquérir des objets. Le comité a bien insisté sur son désir de voir ces collections des TL mises en valeur avec une mention du soutien de l'AML.

Il y a aussi parfois des dons ou dépôts d'objets qui s'avèrent inadéquats. Il y a une vingtaine d'années, une artiste d'origine roumaine et établie à Lausanne a remis à l'AML d'une part des œuvres de tiers qui avaient un lien avec Lausanne et d'autre part un lot de ses propres œuvres, qui, si elles ont un certain intérêt culturel, n'ont aucune place dans les collections du MHL. Une récente négociation avec l'artiste a abouti à ce qu'elle accepte que son don ne soit pas inaliénable et que l'on puisse transmettre ses peintures, si l'occasion s'en présente, à une autre institution plus en rapport avec la culture roumaine.

Urbanisme

A l'origine, l'Association du Vieux-Lausanne intervenait régulièrement sur des questions d'urbanisme, en particulier lors de démolitions malvenues pour notre patrimoine. Au fil du temps, notre association a laissé cette tâche au Mouvement de Défense de Lausanne pour mieux se concentrer sur les collections muséales. Au cours de cette année, l'AML a néanmoins décidé de soutenir le mouvement qui s'oppose au projet du promoteur Mobimo à la Rasude, projet qui implique la disparition d'un bâtiment conçu par Laverrière et une densité de nouveaux bâtiments, dont des tours, en décalage avec le tissu du quartier.

Le comité a aussi souhaité être informé sur les projets d'aménagement de la place de la Cathédrale, en particulier sur le mobilier urbain prévu et la conception des sols qui devraient retrouver des pavés.

Prix du 125e

La commémoration du 125^e devrait avoir une suite concrète. A cette occasion, nous avons en effet remis un prix à une étudiante pour un travail d'histoire d'intérêt pour le passé lausannois. Le comité a décidé de pérenniser ce prix et il va élaborer un règlement qui sera entre autres transmis aux instances de l'université de Lausanne. Le prix pourrait être attribué tous les deux ou trois ans.

Remerciements

Le président souligne avec reconnaissance les précieux contacts avec les collaboratrices et collaborateurs du MHL. Ce n'est pas sans un petit pincement que qu'il a vu partir à la retraite des personnes compétentes et chaleureuses comme Marie Perny, Monique Vuillème et Béatrice Mézoz. Le comité se réjouit bien sûr de collaborer à l'avenir avec Patricia Ackermann, adjointe administrative, et Léa Lang, collaboratrice administrative.

Il rappelle également que Maurice Meylan, ancien Municipal lausannois, qui a aussi présidé notre association au tournant du siècle, s'en est allé à l'âge de 92 ans, le 1^{er} novembre dernier. Nous garderons le souvenir d'un homme de grande culture très attaché à sa ville et son canton et qui savait teinter ses propos d'un humour plein de finesse.

Alain Faucherre, qui précise qu'il a trois mois de moins que Joe Biden, se retire du comité de l'AML comme il l'avait annoncé lors de la dernière assemblée. Après 19 années de présidence, il estime que c'est le moment de laisser la place et de donner ainsi un nouvel élan à l'AML. Il a toutefois accepté de rester dans le groupe qui organise les visites et conférences, pour lesquelles il a encore quelques projets en tête. Ces 19 années ont bien occupé sa retraite d'enseignant. Il en garde le meilleur des souvenirs et remercie très chaleureusement tous ses collègues et les collaborateurs du MHL pour leur appui et la qualité de leurs échanges, toujours respectueux et constructifs. Il remercie aussi Laurent Golay, directeur du MHL, pour son engagement à défendre les intérêts, tant du musée que de l'AML. Leurs chemins se sont déjà croisés lorsqu'il était adolescent et c'est comme un deuxième chapitre qui se clôt aujourd'hui. Qui sait ce que sera le troisième ?

Ramuz a déclaré : « Lausanne une ville qui a mal tourné ». C'est vrai qu'elle a grandi trop vite et passé par l'âge ingrat. Mais on l'aime comme ça et, en même temps, on aimerait la préserver d'un développement anarchique. En conclusion, il souhaite remercier encore chaleureusement tous les membres fidèles de l'AML avec lesquels nous partageons les mêmes valeurs de défense du patrimoine et se réjouit déjà de les retrouver au musée ou lors de visites de monuments lausannois.

Visites et conférences

Marianne Jaccard se félicite de cette année 2023 placée sous le signe des festivités du 125e, pour laquelle nous avons proposé un nombre record de 15 activités qui ont rencontré un vif succès. Pas moins de 470 personnes ont suivi nos visites et conférences, impliquant d'ailleurs le dédoublement de trois d'entre elles. Elle remercie vivement les membres de la commission d'animation qui ont mis sur pied ce programme 2023 durant lequel se sont succédées conférences, visites de bâtiments emblématiques, d'expositions, et même d'un studio de télévision. Elle tient également à remercier chaleureusement les conservatrices et conservateur ainsi que leurs équipes qui nous ont permis de découvrir les trésors cachés dans les coulisses du musée, sans oublier Mélina Ith, Jil Gavard et Marie Ramuz qui assurent avec efficacité l'envoi des programmes et du suivi des inscriptions. Comme déjà mentionné, nos membres ont réservé un excellent accueil à nos activités et en sont grandement remerciés.

Grâce aux interventions bénévoles de certains conférenciers, le bilan de l'exercice 2023 présente un solde positif.

La préparation du deuxième semestre 2024 qui est en cours s'avère quelque peu ardue. Les idées ne manquent pas, mais leur conclusion s'avère plus difficile que prévu. Toute proposition est bienvenue.

3. Rapport financier 2023

Les comptes 2023 sont présentés par François Dépraz, trésorier. L'exercice est marqué par deux événements exceptionnels, déjà évoqué dans le rapport du président :

1. la célébration de notre 125^e anniversaire en février 2023, qui se traduit par une charge nette de CHF 15'145.30,
2. l'arrêt définitif de la publication Mémoire Vive et par voie de conséquence la dissolution du compte qui y était lié. Son solde a été réparti proportionnellement aux contributions des partenaires, ce qui se traduit pour l'AML par un produit extraordinaire de CHF 33'117.30. La disparition des sommes provisionnées pour Mémoire Vive permet surtout de présenter enfin des comptes reflétant réellement l'activité économique de notre association.

Le résultat 2023, après attributions de CHF 33'570.- au Fonds Acquisitions et S. Vauthier et de CHF 2'000.- au fonds ouvert pour le futur Prix du 125^e anniversaire, se traduit par un bénéfice net de CHF 759.39 viré au Fonds de réserve libre. Ce dernier présente ainsi un solde de CHF 12'140.22 au 31 décembre 2023.

M. Pascal Chassot, vérificateur des comptes, donne ensuite lecture du rapport de vérification établi avec Mme Laurence Rochat le 10 mai 2024.

Les membres de l'assemblée acceptent les rapports financiers et donnent décharge avec remerciements au trésorier ainsi qu'à l'organe de vérification.

Les comptes, ainsi que les rapports du trésorier et des vérificateurs sont disponibles sur demande auprès du secrétariat du comité, à l'adresse : comite@memoiredelausanne.ch.

4. Élections statutaires

Comité

Comme il l'avait annoncé l'an dernier, Alain Faucher se retire du comité, dont il était membre depuis 1993 et président depuis 2005. Il conserve néanmoins son siège au sein de la commission d'animation.

Le mandat de François Dépraz, Hélène Rappaz et Philippe Vuillemin échoit cette année. Tous trois acceptent de se représenter pour trois ans et sont réélus à l'unanimité.

Philippe Vuillemin, médecin, ancien membre et Président du Conseil communal, ancien député, très impliqué dans la vie publique et très intéressé par le patrimoine a accepté de reprendre la charge de président.

Ancien et nouveau présidents sont chaleureusement applaudis.

Dès ce jour, la nouvelle composition du comité de l'AML est la suivante :

Président	Philippe Vuillemin
Vice-président	Philippe Mercier
Secrétaire	Hélène Rappaz
Trésorier	François Dépraz
Membres	Marianne Jaccard Jean-Claude Pécelet Laurent Pizzotti Denis Weidmann
Membres délégués	Laurent Golay, directeur du Musée Historique Lausanne Yann Riou, adjoint au chef du Service de la culture de la ville de Lausanne

Les signatures des membres suivants sont radiées :

Gregory Wyss, démission en 2015
Bernard Galfetti, démission en 2023
Alain Faucher, démission en 2024.

Selon les statuts, le comité peut accueillir jusqu'à douze sociétaires. Les personnes qui seraient intéressées à le rejoindre sont les bienvenues.

Vérification des comptes

Mme Laurence Rochat et M. Pascal Chassot acceptent également de reconduire leur mandat. Ils sont tous deux réélus à l'unanimité.

5. Rapport du MHL

Laurent Golay, directeur du MHL, qui s'est blessé à ski cet hiver et vient de subir une intervention chirurgicale, ne peut malheureusement assister à l'assemblée générale. C'est Diana Le Dinh, conservatrice de la section Photographies qui présente le rapport du Musée. Elle débute en lisant un texte de remerciements que Laurent Golay a tenu à exprimer pour le départ d'Alain Faucherre.

Les activités 2023 du Musée ont été marquées par l'exposition Frontières, à l'occasion des 100 ans de la signature du Traité de Lausanne. Malgré un thème à fort impact politique qui a suscité de nombreuses réactions et inquiétudes, l'exposition s'est finalement fort heureusement déroulé de manière paisible. C'est l'artiste Flavia Cocchi qui a réalisé l'affiche ainsi que le graphisme du catalogue d'exposition, qui contient en outre des témoignages et analyses en lien avec le traité et ses conséquences. Parmi les objets exposés aurait dû figurer l'original du Traité, qui est conservé aux Archives diplomatiques à la Courneuve. La Municipalité de Lausanne y a finalement renoncé afin de ne pas prendre de risques. L'exposition présentait également des interviews de personnes de plusieurs communautés impactées par le traité. Huit d'entre elles peuvent être visionnées sur la chaîne YouTube de la Ville¹.

Dès fin septembre, le musée a accueilli en parallèle l'installation « 32'000 ». Les minuscules figurines de Coline Ladetto, évoquant la notion de migration et de fragilité, ont investi les espaces du MHL en parfait écho à l'exposition Frontières.

Collections

Diana Le Dinh mentionne en particulier les œuvres suivantes :

- deux daguerréotypes de Jean-Gabriel Eynard, issus d'un don de la famille Gaulis,
- une grande photographie encadrée, représentant Cérès lors de la Fête des Vignerons 1955. Cette œuvre, qui faisait partie d'un lot acheté à l'antiquaire Lehman grâce au soutien de l'AML, a été réalisée par Max Bressler, mieux connu par le nom de son studio, Photo Maxime, qui se trouvait aux Galeries St-François. Il était réputé pour colorier ses clichés et a beaucoup travaillé pour le Théâtre Municipal,
- un ensemble de huit miniatures réunies dans un cadre, représentant des portraits de la famille Samuel Constant de Rebecque et de sa descendance, également financé par l'AML. C'est un de ces portraits qui illustre la carte de membre 2024,
- un bas-relief en bronze monté sur le couvercle d'une bonbonnière en bois. Il appartenait à Isadora Duncan et a été réalisé par Aloys Ott, qui habitait à proximité de Auguste Rodin,
- une aquarelle de Louis Curtat, datée de septembre 1928 et représentant la place du Tunnel, donnée par Marianne Jaccard,
- une grande cafetière en argent portant les blasons des familles Saint-Georges et de Mestral, qui pourrait avoir été offerte lors d'un mariage en 1867.
- un soldat en bois peint faisant partie d'une collection de sept figurines réalisées pour la Voie Suisse lors de l'Expo 64 offertes par une ancienne secrétaire de l'Expo.
- la cloche utilisée par le président du Traité de Lausanne lors des négociations, offerte au MHL lors de l'ouverture de l'exposition Frontières. A cette occasion, le musée a également reçu une collection de caricatures.

¹ https://youtube.com/playlist?list=PLwAwyA_a37w8BlhMzG5HFXZea2ijk7hIV&feature=shared

Médiation

Les ateliers et visites organisées pour les enfants par la nouvelle médiatrice Estelle Repka remportent un grand succès.

6. Divers et propositions individuelles

Une de nos membres a proposé d'adapter les cotisations, dont la répartition entre personne individuelle et couple ne reflète plus l'évolution de notre société. Le comité va étudier les possibilités de mettre en œuvre cette proposition et présentera un projet lors de la prochaine assemblée générale.

La partie officielle se termine à 19h45.

Philippe Vuillemin prend la parole pour remercier le comité de la confiance qu'il lui a témoignée en le nommant président. Il remercie Alain Faucherre pour la passion qu'il voue à Lausanne et dresse un aperçu des combats qu'il a menés au fil du temps. Il ne peut oublier de mentionner la maison Buttin-de-Loës, un sujet récurrent de discussions lors des séances de comité, jusqu'à sa cession à la Fondation. Parfois un peu bavard, Alain Faucherre a su mettre une ambiance « franchement sympa » au sein du comité. Parmi de nombreuses anecdotes, qu'il retiendra, Philippe Vuillemin évoque une lettre envoyée de Toulon annonçant la vente d'un manuscrit exceptionnel datant des années 1480 et ayant appartenu au médecin Jean Farcy. Le montant demandé, EUR 90'000.-, étant totalement hors de portée pour l'AML, Alain Faucherre s'est démené pour trouver un mécène qui accepte de l'acquérir. Ce manuscrit fait maintenant partie des collections de la Bibliothèque Cantonale Universitaire de Lausanne. Philippe Vuillemin, médecin lui-même, a eu l'occasion de le consulter et l'ouvrant au hasard, est tombé sur un remède pour mieux dormir dont la composition ressemble étrangement à celle des actuelles pastilles Redormin.

Au nom de l'AML, il remet à Alain Faucherre un cadeau qu'il pourra partager avec son épouse Manon, qui est également chaleureusement remerciée pour sa patience et son dévouement.

Pour conclure la soirée, Alain Faucherre présente un bref historique du sport à Lausanne, richement illustré, avant que les participants se retrouvent autour d'un apéritif.

Lausanne, 10 juin 2024

Hélène Rappaz